



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Décision relative à une demande de nouveaux emballages d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande d'autorisation de nouveaux emballages pour le produit phytopharmaceutique **AQ 10***

de la société CBC EUROPE S.R.L.

enregistrée sous le n° 2022-3336

Vu les conclusions de l'évaluation de l'Anses du 26 mai 2023,

La mise sur le marché du produit référencé ci-après **est autorisée** dans les nouveaux emballages décrits en annexe.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité**anses**AGENCE NATIONALE DE SÉCURITÉ SANITAIRE
de l'alimentation, de l'environnement et du travail

| Informations générales sur le produit | |
|---------------------------------------|---|
| Nom du produit | AQ 10 |
| Type de produit | Produit de référence |
| Titulaire | CBC EUROPE S.R.L. DIVISION BIOGARD Via Zanica 25 24050 GRASSOBBIO (BG) Italie |
| Formulation | Granulé dispersable (WG) |
| Contenant | 5.10 ⁹ UFC/g - <i>Ampelomyces quisqualis</i> souche AQ10 |
| Numéro d'intrant | 2070732 |
| Numéro d'AMM | 2100207 |
| Fonction | Fongicide |
| Gamme d'usage | Professionnel |

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 30/06/2023

DocuSigned by:

Charlotte Grastilleur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE : Nouveaux emballages du produit

| Vente et distribution | |
|--|-------------------|
| Le titulaire de l'autorisation peut mettre sur le marché le produit dans les nouveaux emballages : | |
| Emballage | Contenance |
| Sacs multicouches en polyéthylène téréphtalate / aluminium / polyéthylène basse densité | 35 g |